



Location faite auprès d'un propriétaire privé

Par **christinem**, le **02/04/2008** à **12:29**

Bonjour, étant locataire d'un appartement depuis le 22 février, mais sans bail écrit; j'ai une quittance du 22/02 au 29 /02 prouvant le lieu du domicile. Le propriétaire est rentré chez moi pendant mon absence et a changé la serrure. Je ne peux plus rentrée dans l'appartement et il a gardé toutes nos affaires. Il me demande de payer le mois de mars, ce que j'ai refusé sans bail. J'ai fait un procès verbal auprès du commissariat, un huissier m'a conseillé de faire ouvrir ma porte par un serrurier. Que faire, dois-je entamer une procédure? J'aimerais pouvoir rentrer pour récupérer mes affaires. Merci